

DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL n° 2009.34

Objet : Aménagement d'un espace de jeux au relais ASSMAT

L'an deux mille neuf et le dix-neuf mai,

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 13 mai 2009

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Michel CROS, Michel RODEL, Guy BATTAGLINI, Stéphane JODAR, Franck DENOLLY, Eric CLO

Mesdames : Daphné GAULT, Sylviane VANEL, Annick MOURARET, Noélie LASCOLS

Absents excusés : Pierre GUILLET, Pierre VALVERDE, Sylviane MONNOT
Secrétaire de séance : Mr Michel CROS

Pouvoir de Pierre GUILLET à Didier GERIN

Pouvoir de Pierre VALVERDE à Michel CROS

Pouvoir de Sylviane MONNOT à Annick MOURARET

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la demande faite par les assistantes maternelles en vue d'aménager un espace de jeux dans la pelouse du relais où elles se réunissent régulièrement.

Il présente un devis de l'entreprise MONDINO pour un montant de 3 556 € HT.

Il précise que l'aménagement de cet espace doit être considéré comme provisoire, dans la mesure où le terrain est constructible et peut être utilisé pour répondre à d'autres usages dans un avenir indéterminé à ce jour.

Il demande au conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

- ◆ **Approuve le projet d'aménagement d'un espace de jeux au relais des assistantes maternelles.**
- ◆ **Prend bonne note et approuve le caractère provisoire de l'aménagement.**
- ◆ **Charge Monsieur le Maire de passer commande auprès de l'entreprise MONDINO pour un montant HT de 3 556 Euros.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :
Patrick BARRAUD